



DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE ROUGEMONT

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Kathia Joseph, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont:

QUE conformément à l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, le rôle général de perception pour l'année 2025 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 61, chemin de Marieville ;

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la municipalité, situé à l'adresse mentionnée ci-haut, selon les modalités suivantes :

- Lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
- Vendredi de 8h30 à 12h

Donné à Rougemont, ce 31^e jour du mois de janvier 2025.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 31^{ème} jour du mois de janvier 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 31 janvier 2025.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière